

## CONDITIONS GENERALES DE CONTRAT ONU FEMMES

---

Les CGC peuvent être consultés par le fournisseur sur le site Web d'ONU Femmes

<http://www.unwomen.org/en/about-us/procurement/contract-templates-and-general-conditions-of-contract>

Ou directement en cliquant sur le lien ci-dessous :

CGC for De minimis contract

<http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/about%20us/procurement/un-women-general-conditions-of-contract-de-minimis-contracts-fr.pdf?la=en&vs=430>

## MODELE DE CONTRAT

---

**Bon de commande** [Purchase Order](#)

**De minimis contract with UN Women field offices:** [De minimis contract](#)

<http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/about%20us/procurement/un-women-de-minimis-contract-field-office-fr.pdf?la=en&vs=2920>

## ANNEXE 7

# CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères d'éligibilité standard pour les fournisseurs souhaitant s'engager dans un contrat sont présentés ci-dessous. De plus amples informations sur comment faire des affaires avec ONU Femmes / comment devenir un fournisseur d'ONU Femmes peuvent être trouvées sur [UN Women's website](#).

**Capacité juridique :** Les soumissionnaires peuvent être une entité juridique privée, publique ou une entité juridique appartenant à l'État ou toute association ayant la capacité juridique de conclure un contrat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes).

**Conflit d'intérêts :** Les soumissionnaires doivent divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et ils seront jugés inéligibles pour ce processus d'approvisionnement, à moins que ce conflit d'intérêts ne soit résolu d'une manière acceptable pour ONU Femmes. Conflit d'intérêts est présent lorsque :

- a. Un soumissionnaire a une relation professionnelle ou familiale étroite avec un personnel d'ONU Femmes qui :  
(i) participe directement ou indirectement à la préparation des documents d'appel d'offres ou des spécifications du contrat, et / ou au processus d'évaluation des offres de ce contrat ; ou (ii) serait impliqué dans la mise en œuvre ou la supervision de ce contrat ;
- b. Un soumissionnaire est associé, ou a été associé dans le passé, directement ou indirectement, à une entreprise ou à l'une de ses filiales qui a été engagée par ONU Femmes pour fournir des services de conseil pour la conception, les spécifications, les termes de référence et autres documents à utiliser pour l'acquisition des biens, services ou travaux requis dans le cadre du présent processus d'achat ;
- c. Un soumissionnaire a un intérêt dans d'autres soumissionnaires, y compris lorsqu'ils ont la propriété commune et / ou la gestion. Les soumissionnaires ne doivent pas soumettre plus d'une offre, sauf pour les offres alternatives, si cela est permis. Cela entraînera la disqualification de toutes les offres dans lesquelles le soumissionnaire est impliqué. Cela comprend les situations où une entreprise est le soumissionnaire dans une offre et un sous-traitant dans une autre ; cependant, cela ne limite pas l'inclusion d'une entreprise en tant que sous-traitant dans plus d'une soumission.

Le défaut de divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel peut conduire le soumissionnaire à être sanctionné par ONU Femmes.

**Listes de non-admissibilité :** Un soumissionnaire ne sera pas admissible à soumettre une offre si et quand au moment de la soumission, le soumissionnaire :

- d. Est inclus dans la liste d'inadmissibilité, hébergée par [UNGM](#), qui regroupe les informations divulguées par les agences, fonds ou programmes du système des Nations Unies ;
- e. est inclus dans le [Consolidated United Nations Security Council Sanctions List](#), incluant le [UN Security Council Resolution 1267/1989 list](#);
- f. Est inclus dans toute autre liste d'inadmissibilité d'un partenaire d'ONU Femmes et, le cas échéant, dans les instructions d'appel d'offres.
- g. Est actuellement suspendu de faire des affaires avec ONU Femmes et retiré de sa (ses) base (s) de données.

**Code de conduite :** Tous les soumissionnaires doivent respecter les principes du [United Nations Supplier Code of Conduct](#), qui reflètent les valeurs fondamentales de la Charte des Nations Unies. ONU Femmes attend également de tous ses fournisseurs qu'ils adhèrent aux principes du [United Nations Global Compact and recommends signing up to the Womes Empowerment Principles](#).